Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 029-212902373-20260330-0000352026-DE

COMMUNE DE LA ROCHE-MAURICE

Département du Finistère

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 30 MARS 2026

L'an Deux Mille vingt-six, le trente mars à dix-huit heures trente les membres du conseil municipal de la commune de La Roche-Maurice se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal, au nombre prescrit par la loi sous la présidence de M. Lénaïc Blandin, Maire, convoqués le vingt-quatre mars deux mille vingt-six conformément aux dispositions de l'article L. 2121-11 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Membres convoqués : Lénaïc BLANDIN, Elodie ROUE, Emmanuelle APPERE, François ABJEAN, Benoît CHELVEDER, Pauline DOGUE, Vincent LE VIOL, Josiane LE BIHAN, Rodolphe GAGNEPAIN, Stéphane GUEVEL, Gil COULON, Dominique LE BIHAN ; Patricia GRUET, Patrice GUEZOU, Emmanuel CABIC, Thuriane RANNOU, Tangi LEON, Anne-Marie CABON, Elodie BLOUCH.

Absents excusés ayant donné procuration :

Secrétaire de séance : Rodolphe GAGNEPAIN

Membres du Conseil : 19
Présents : 19
Ont pris part à la délibération :
Pour : Contre : 0
Abstention : 0
Date de Convocation : 24 mars 2026

DEL 35-2026 : Conditions de recours aux contrats pour accroissement temporaire d'activité

Vu l'article L332-23 du Code général de la fonction publique ;

Le recrutement d'agents contractuels pour des raisons d'accroissement temporaire d'activité sont envisagés dans les cas suivants :

- Remplacement sur un emploi provisoirement vacant (maladie, disponibilité...) pour une durée n'excédant pas un an.
- Travail saisonnier des vacances de Pâques aux vacances de la Toussaint (maison du patrimoine, services techniques)
- Pour des missions ponctuelles, en dehors du tableau des emplois, n'excédant pas la durée d'un an au sein des services administratifs, techniques ou périscolaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil APPROUVE, à l'unanimité, les conditions de recours aux contrats pour accroissement temporaire d'activité.

Pour extrait conforme,
Le Maire, Lénaïc BLANDIN

MAIRIE DE LA ROCHE-MAURICE 29800 (Finistère)